



## **POLICE DES ROUTES**

### **Restriction de circulation**

#### **« Route de Valleyre »**

Afin de permettre la réalisation des travaux de réfection des murs de soutènement des vignes et de la remise en état de la chaussée sur le tronçon de la route de Valleyre, situé entre l'intersection « En Crêt » et la chapelle de Crêt. La route de Valleyre sera fermée à la circulation.

**Dès le lundi 15 octobre 2018**  
**et pour une durée de un mois et demi environ**

Une signalisation de déviation sera mise en place par la route de Beauregard et celle des Mennettes. L'accès sera effectué sous la forme d'un circuit en sens unique, selon le plan suivant. Le tronçon mis en place pour la descente est limité à une **largeur de 2,2 m**.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Police administrative**  
**Villeneuve**

**Publication :**  
Le 12.10.2018

# Plan de déviation complet

